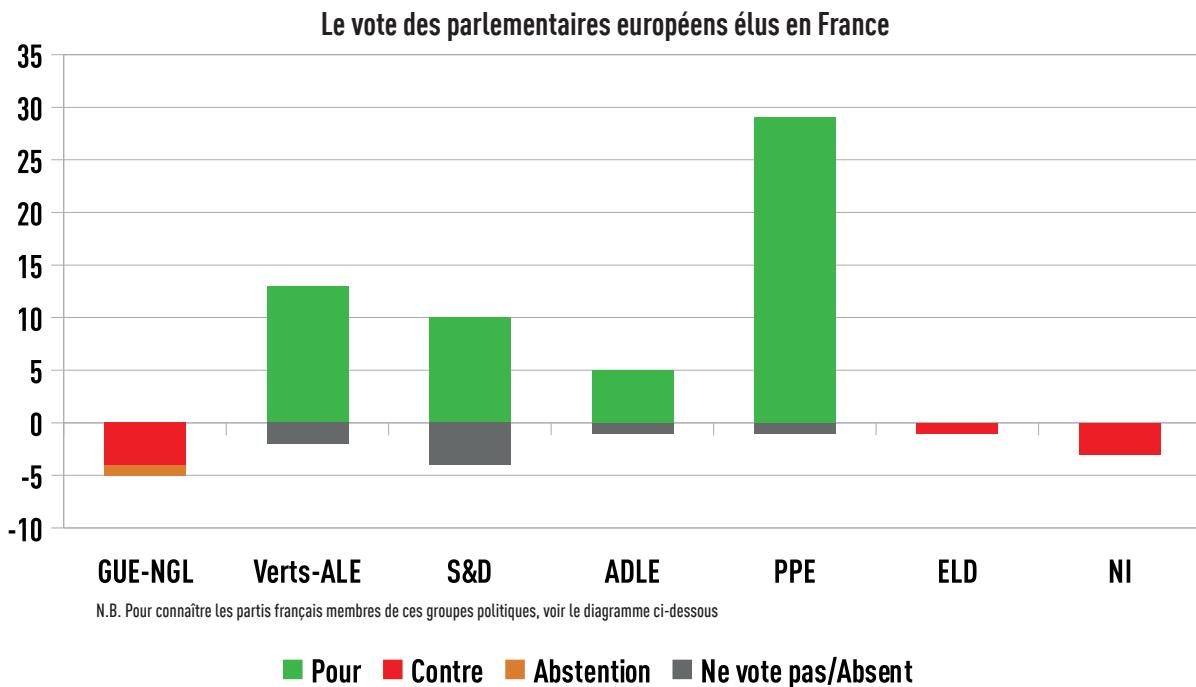
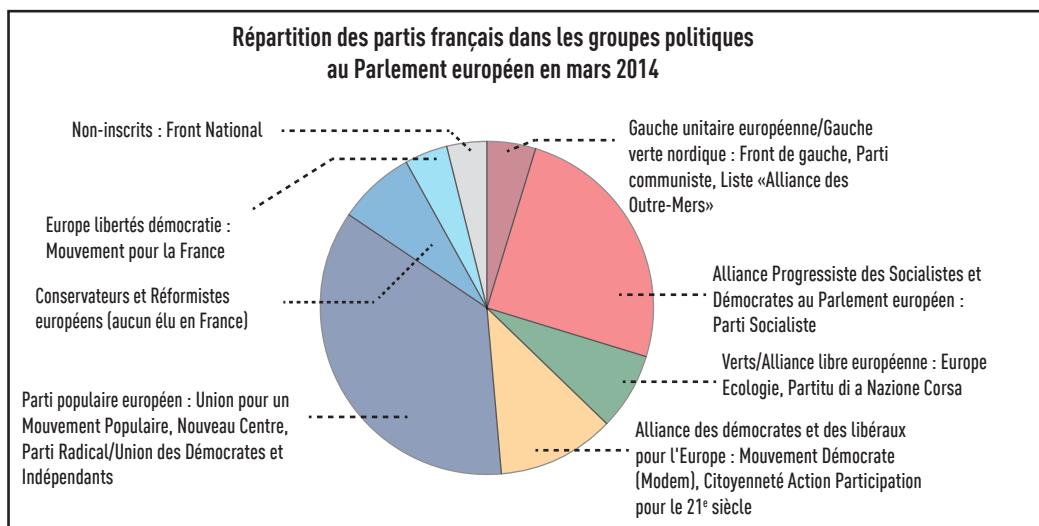


Les États membres de l'Eurozone doivent-ils mutualiser leurs dettes publiques en créant des euro-obligations ?



En février 2012 le Parlement européen (PE) a répondu pour la première fois au Livre vert de la Commission proposant l'émission d'euro-obligations. Les euro-obligations (ou « obligations de stabilité » selon le Livre vert) sont des obligations collectives visant à mutualiser l'émission des dettes des États membres de l'UE, qui auraient pour effet de rapprocher les taux auxquels ils empruntent et les conduiraient à se partager les sommes ainsi collectées.

Une très large majorité des élus français ont choisi d'approuver cette proposition, puisque seuls les élus du Front de gauche, du Front national et du MPF ont voté contre. Au niveau du PE, les groupes S&D et Verts/ALE, ainsi que la majorité des députés des groupes PPE et ADLE, ont également voté en faveur de la résolution; 29 membres allemands et suédois du PPE ont voté contre, de même que les élus du groupe CRE et la plupart des députés des groupes GUE-NGL et ELD ; 19 députés ADLE, allemands pour la plupart, se sont abstenus.



Les États membres de l'Eurozone doivent-ils mutualiser leurs dettes publiques en créant des euro-obligations ?

Le vote des parlementaires européens d'Île de France*

